

## **Cabinets d'avocats : le marché juridique français est encore ouvert**

*Par Patrick Bignon*

***Comparé à d'autres marchés ou industries, le marché juridique français est encore très fragmenté. Cet éclatement et la taille limitée des principaux acteurs offrent encore de belles opportunités aux cabinets soucieux d'entrer sur le marché ou d'améliorer leur position.***

Dynamique et central, le marché parisien du droit des affaires reste l'une des places les plus attractives d'Europe. Extrêmement convoité par les cabinets internationaux souhaitant prendre pied sur le vieux continent, il compte également de nombreux cabinets français indépendants très compétitifs.

Pourtant, contrairement à Londres et à New York, où il est de plus en plus difficile de bouleverser les équilibres, Paris continue à être un marché relativement ouvert pour des cabinets souhaitant s'y implanter ou se renforcer. Avec des structures de tailles très variables, des boutiques prestigieuses et un « *premium work* » relativement dispersé entre plusieurs cabinets, le marché français est encore très éclaté et volatile. Les quinze dernières années offrent un grand nombre d'exemples de réussites spectaculaires. Les créations de cabinets bousculant le haut de la hiérarchie succèdent aux succès fulgurants de cabinets internationaux récemment implantés sur la place. Aujourd'hui encore, aucune position ne semble définitivement acquise.

Sur ce marché aux frontières mouvantes, tant les cabinets internationaux souhaitant s'implanter en France que les cabinets déjà présents mais désireux de se développer doivent affûter leur stratégie. Pour tous ceux sachant se créer des espaces, le marché reste ouvert.

### **Un marché encore porteur pour les cabinets français indépendants et un rôle à jouer dans la consolidation du marché :**

Le marché est également toujours porteur pour les cabinets français indépendants souhaitant se développer. Ils sont encore un nombre significatif parmi les 100 premiers cabinets d'avocats de France. Au cours de ces dernières années, leur nombre a même augmenté avec la création de nouveaux cabinets par des associés issus généralement de grandes firmes. Néanmoins, cette partie du marché reste encore particulièrement dispersée.

Les cabinets français dynamiques ont donc une belle carte à jouer dans la consolidation de ce marché. Ceux qui sauront agréger les meilleurs de ces cabinets pourraient bien constituer de nouvelles forces qui comptent sur la place.

### **Un bel avenir pour les cabinets internationaux : souhaitant s'implanter sur la place :**

Parmi les 100 premiers cabinets d'avocats d'affaires présents à Paris, on compte environ 60 cabinets internationaux, dont 30 cabinets américains et 25 cabinets anglais. Nombreux sont ceux parmi les cabinets internationaux qui comptent moins de 60 avocats et qui occupent malgré tout dans certains domaines du droit une place de premier rang. Contrairement aux firmes anglaises à Londres, où le nombre d'avocats est beaucoup plus important, l'élite des cabinets du marché français conserve en effet une taille raisonnable. Pour les nouveaux entrants, l'investissement de départ reste donc mesuré. La plupart des récentes opérations d'entrée se sont d'ailleurs réalisées par des acquisitions d'équipes plutôt que par d'importantes fusions. S'implanter à Paris est donc toujours réalisable. Il reste en outre de très beaux cabinets français indépendants cherchant un partenaire international pour assurer leur développement. Il est également encore possible de le faire en recrutant des équipes déjà en place. L'écart à rattraper n'est pas si important, puisque la majorité des cabinets à Paris disposent de moins de 100 avocats.

### **souhaitant se renforcer :**

Les mouvements les plus significatifs de ces dernières années ont été le fait de cabinets internationaux déjà implantés en France qui ont définitivement cherché à

asseoir leurs positions sur le marché. En sachant recruter les bons associés ou les bonnes équipes, certains ont rapidement conquis d'importantes parts de marché. Etant donné la volatilité et la qualité actuelles des équipes de la place, tout laisse à penser que ces cabinets pourront poursuivre leurs investissements pour se renforcer au cours de années à venir.

© 2008 Law Management Consulting. Tous droits réservés.